AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

NOTE CONCEPTUELLE

D'un Dialogue Politique de Haut Niveau sur la

"Migration, la Dégradation des Terres, et le Développement Durable dans les Pays du Sahel "

En Commémoration de l'année des Réfugiés, des Rapatriés et des Personnes Déplacées de l'Union Africaine: Vers des Solutions Durables au Déplacement Forcé en Afrique

25-27 juin 2019,
Ouagadougou, Burkina Faso

1. Contexte et justification

Les facteurs environnementaux jouent un rôle dans les mouvements des populations, et la migration en retour a un impact sur l'environnement. A titre d'exemple, la migration interne causée par le processus d'urbanisation est parfois liée à la dégradation de l'environnement et aux catastrophes environnementales qui obligent les agriculteurs et d'autres populations rurales à quitter leurs terres. Par ailleurs, la présence d'un grand nombre de personnes déplacées dans les camps de réfugiés et sur les sites d'hébergement de Personnes Déplacées à l'interne (PDI) peut produire des effets néfastes sur l'environnement local. La dimension environnementale doit par conséquent occuper une place de plus en plus importante dans la formulation des politiques sur la migration et le déplacement forcé.

Dans les discussions du processus de Rio+20, la migration a été reconnue comme étant de plus en plus importante et pertinente pour les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable. Les inégalités à l'échelle mondiale, le manque d'emplois décents, la pauvreté, les conflits, les inégalités et la discrimination basées sur le genre, le terrorisme et la pression climatique continuent de pousser les populations à une quête d'une vie meilleure à l'étranger. Le lien entre Environnement/ Agriculture Durable et migration est complexe au vu des autres facteurs socio-économiques qui amènent les populations à se déplacer, soit volontairement ou par nécessité. Certaines estimations montrent cependant que les évènements extrêmes (inondations, sécheresses etc.) et la dégradation de l'environnement (désertification, érosion du sol etc.,) qui seront exacerbés par les changements climatiques– feront partir ou se déplacer de manière définitive environ 200 millions de personnes d'ici 2050. La migration est par conséquent au centre de plusieurs questions relatives au développement durable telles que l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'eau et l'énergie.

Au niveau mondial et en Afrique, la contribution fondamentale et multiforme que pourrait apporter la migration au développement est aujourd'hui largement reconnue. Avec l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2015, et les références explicites à la migration dans six des 17 objectifs, la migration a été intégrée dans la politique de développement mondial.

L'UA a lancé en 2015 la stratégie de développement de l'Afrique pour la prochaine moitié du siècle, à travers l'adoption de l'Agenda 2063, qui aspire à une Afrique intégrée et politiquement unie et appelle à la libre circulation des personnes, des capitaux, des biens et des services.

L'Union Africaine reconnaît le rôle crucial de la migration et des personnes déplacées dans le développement socio-économique du continent, d'où la décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement au cours de leur Sommet de janvier 2019 de déclarer cette année, celle de la migration sous le thème de: L'Année des Refugiés, Rapatriés et Personnes Déplacées: Vers des Solutions Durables au Déplacement Forcé en Afrique. Le Cadre Politique de la Migration de l'Union Afrique (CPMA) a été adopté depuis 2006 à Banjul comme l'un des rares cadres politiques régionaux faisant référence au lien entre la migration et l'environnement, y compris l'exode rural dû à la dégradation environnementale et aux catastrophes et les effets de la migration forcée sur l'environnement.

Au niveau régional, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel en particulier font face depuis ces dix dernières années à des déplacements massifs de populations aussi bien à l'intérieur des pays qu'à travers les frontières. La région est affectée par une insécurité et une instabilité récurrentes. Au cours de ces dernières décennies, plusieurs conflits armés ont éclaté dans la région (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad etc.). Le déplacement des populations affecte aussi bien l'environnement que les systèmes de production des moyens d'existences. C'est dans ce contexte que le Bureau de l'union Africaine en charge de la Recherche et Développement dans les zones semi-aride de l'Afrique (UA - SAFGRAD) et la division Environnement, Changement Climatique, Eau et

Gestion des Terres (ECCWLM) de la CUA avec l'appui des partenaires projettent un Dialogue Politique de Haut Niveau (DPHN) qui se tiendra à Ouagadougou, Burkina Faso du 25 au 27 juin 2019.

2. Objectifs du Dialogue

Le dialogue politique de haut niveau vise à permettre aux Etats Membres du G5 Sahel d'avoir une position commune afin d'élaborer une stratégie régionale harmonisée pour une gestion cohérente de la migration dans la région en se focalisant sur des thématiques spécifiques ayant un impact direct telles que la Protection de l'Environnement, la Production Durable des Moyens d'Existence, la Promotion du Pastoralisme, etc.
Les objectifs spécifiques du dialogue politique de haut niveau sont entre autres:

- ✓ Réunir les ministres en charge de l'Environnement des divers pays (G5 et hors du G5) et des experts pour partager leurs expériences et leurs réponses relatives aux réalités des mouvements induits par les problèmes environnementaux dans leurs sociétés respectives et identifier des pratiques efficaces de réduction de la vulnérabilité;
- ✓ Donner l'occasion à ces pays de discuter des différentes dimensions du renforcement des capacités indispensables à la gestion de l'impact multiforme des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement sur la mobilité humaine;
- ✓ Echanger des idées novatrices de partenariats multi-parties prenantes à toutes les étapes du processus de migration, y compris des stratégies pour une approche globale visant à garantir une protection et une assistance efficaces aux migrants environnementaux.
- ✓ Faciliter les pays du Sahel à élaborer des politiques sous régionales harmonisées et des réponses collectives pour gérer les migrations,
- ✓ Mieux comprendre le lien entre la dégradation de l'environnement, l'insécurité alimentaire et l'instabilité dans la région
- ✓ Promouvoir le plaidoyer pour l'intégration de la migration liée à l'environnement dans les cadres nationaux et régionaux

3. Résultats attendus

La Discussion en Panel sur la Migration et le Développement Durable devra:

- ✓ Approfondir la compréhension sur les relations entre la migration et le développement durable, y compris les tendances, les schémas, les opportunités et les défis émergeants;

.

- ✓ Expliquer les causes profondes de la migration en relation avec le changement climatique et la dégradation de l'environnement
- ✓ Promouvoir des politiques nationales efficaces ainsi qu'une coopération et des dialogues régionaux sur la migration et le développement durable et partager les expériences réussies et les leçons tirées;
- ✓ Promouvoir la collaboration et les synergies entre les ministères ainsi que les parties prenantes concernées
- ✓ Identifier les points d'entrée potentiels du pacte mondial sur la migration
- ✓ Une déclaration ministérielle sur le sujet qui serait transmise aux organes compétents de l'Union africaine

4. Structure du dialogue

Les travaux et les discussions au cours de ce Dialogue de Haut Niveau seront structurés comme suit:

- ✓ Une réunion de deux jours des experts pour discuter des domaines thématiques centraux et des questions clés telles que les causes profondes des déplacés environnementaux; les voies politiques pour assurer une meilleure gestion des migrants environnementaux. Cette réunion devra être de nature interactive et permettre un débat solide sur les expériences des participants.
- ✓ Une réunion ministérielle d'un jour pendant laquelle les ministres invités des cinq (05) pays discuteraient des résultats des travaux des experts qui serviront de base pour un communiqué final.

5. Participants

Ce Dialogue Politique de Haut Niveau concerne les Ministres en charge de l'Environnements), et les cadres techniques dans d'autres Ministères Compétents. Il bénéficiera également des idées et de l'expérience des représentants de la Commission de l'Union Africaine (CUA); des Communautés Economiques Régionales (CER), de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (APCN), les agences des Nations Unies ainsi que d'un nombre restreint de représentants des institutions académiques et de recherche et d'experts issus de divers domaines de compétence, le secteur privé et les leaders traditionnels et religieux

6. Date et lieu

Le Dialogue Politique de Haut Niveau aura lieu à Ouagadougou au Burkina Faso du 25 au 27 juin 2019.

7. Partenaires

L'UA-SAFGRAD sera en partenariat avec le Siège de la CUA, le Gouvernement du Burkina Faso et l'UNEP pour l'organisation de ce Dialogue Politique. L'UA-SAFGRAD et ses partenaires financeront cet évènement et seront chargés des dispositions logistiques.

8. Facilitation

Deux Experts consultants seront engagés pour animer le dialogue avec l'appui d'Experts venant des institutions organisatrices.